

ARRETE PROVISOIRE**ST 23-257****RESTRICTION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT****7, Avenue d'Aligre**

Le Maire de la Commune du Pecq,

VU le Code de la route, notamment les articles L411-1 à L411-6, R110-2, R411-2, R411-8, R411-25, R411-26,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-24, L.2213-1 et L.2213-2, L.2212-1, L.2212-2,

VU l'arrêté et l'instruction interministériels sur la signalisation routière,

CONSIDERANT la demande d'arrêté de l'entreprise AVENEL pour le compte d'ENEDIS pour une fouille sur trottoir + 25m de traversée de route et trottoir pour un branchement ENEDIS – 7, Avenue d'Aligre - 78230 LE PECQ

CONSIDERANT la nécessité d'assurer le bon déroulement de ces travaux et d'assurer la sécurité des usagers,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le stationnement des véhicules est interdit à hauteur des travaux.

Le tronçon de l'avenue d'Aligre, entre la rue du Président Wilson et la rue du Général Galliéni est barré du jeudi 04 Janvier 2024 au Vendredi 05 Janvier 2024 de 9h à 17h.

La circulation est restreinte à hauteur des travaux et la vitesse réduite à 30 km/h.

Une déviation pour les piétons sera mise en place.

Les véhicules contrevenants seront enlevés et mis en fourrière.

ARTICLE 2 :

La mesure décrite à l'article précédent entrera en application du **Judi 04 Janvier au Vendredi 05 janvier 2024**.

ARTICLE 3 :

La signalisation et la pré-signalisation nécessaires à la matérialisation du présent arrêté seront assurées par les soins de l'entreprise AVENEL.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police, Monsieur le Commandant de Gendarmerie, les Agents de la Police Municipale, Monsieur le Directeur des Services Techniques et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la notification.

Fait au Pecq, le 17 Novembre 2024,

Le Maire,


Laurence BERNARD

VILLE DU PECQ

13 bis quai Maurice Berteaux - 78230 LE PECQ

Tél. : 01 30 61 21 21 - Fax : 01 30 61 52 54

Courriel : mairie@ville-lepecq.fr - Portail officiel : ville-lepecq.fr

SUIVEZ-NOUS SUR :  